

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 18193/2024-14 GS

Notre réf.: 18193/2024/GS/LCC/CNF

Annexe: 1

Le Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) présente ses compliments aux missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et a l'honneur d'attirer leur attention sur l'invitation à la session extraordinaire 2025 de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM), qui devrait se dérouler en ligne du 18 au 20 mars 2025.

À cet égard, le Secrétariat de l'OMM prie les missions permanentes de bien vouloir transmettre au Ministère des affaires étrangères de leur pays la lettre ci-jointe de la Secrétaire générale, Mme Celeste Saulo.

Le Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève les assurances de sa très haute considération.



**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 18192/2024.1.4.65

Notre réf.: 18192/2024/GS/LCC/CNF

14 novembre 2024

Objet: Session extraordinaire de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM) (en ligne, 18-20 mars 2025)

Suite à donner: 1) Désigner des délégués pour participer à la session et prendre les dispositions nécessaires pour leur obtenir des lettres de créance  
2) Préinscrire les délégués via le système d'inscription en ligne

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que la session extraordinaire 2025 de la SERCOM se tiendra en ligne du 18 au 20 mars 2025. Elle aura pour objet d'examiner et d'analyser l'état d'avancement de la révision des dispositions techniques relatives à l'Initiative «Alertes précoces pour tous» et à la classification par l'OMM des phénomènes dangereux.

La [règle 20](#) du Règlement général de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1*) (OMM-N° 15) prévoit que les Membres sont tenus de fournir les pouvoirs de leurs délégations pour les sessions en indiquant clairement le/la délégué(e) principal(e) et son/sa suppléant(e), en précisant que, s'agissant des sessions des commissions techniques, le Secrétaire général peut accepter les pouvoirs des personnes qui font partie de la délégation d'un Membre pour autant que ces pouvoirs soient signés par le représentant permanent du Membre auprès de l'OMM (en concertation avec le conseiller en hydrologie du Membre pour ce qui est des experts en hydrologie). À cet égard, je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir, en temps voulu, les pouvoirs de vos délégués signés par une autorité gouvernementale compétente de votre pays, ou au nom de celle-ci.

L'ordre du jour provisoire annoté de cette session sera prochainement disponible sur le [site Web](#) correspondant.

Compte tenu du statut officiel dont ils jouissent auprès de l'OMM, les représentants permanents sont invités à procéder à l'inscription en ligne de leur délégation à la session. Le lien vers le [système d'inscription en ligne](#), le nom d'utilisateur et le mot de passe qui leur ont été envoyés par courriel restent valables pour toutes les réunions de l'OMM à venir.

Il est à noter que l'inscription en ligne pourra se faire jusqu'au **10 mars 2024**. Pour de plus amples informations sur la préinscription en ligne, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de l'OMM par courriel à l'adresse suivante: [registration@wmo.int](mailto:registration@wmo.int).

Il est également à noter que la communication des renseignements demandés via le système d'inscription en ligne ne dispense pas les Membres de présenter les pouvoirs habilitant leur délégation à participer à la session, pour autant que ces pouvoirs soient signés par le représentant permanent du Membre (en concertation avec le conseiller en hydrologie du Membre pour ce qui est des experts en hydrologie).

Aux: Ministres des affaires étrangères des Membres de l'OMM

cc: Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève  
Représentants permanents des Membres de l'OMM  
Conseillers en hydrologie

Compte tenu du temps limité imparti aux discussions sur les documents pendant la session, les représentants permanents et les délégués sont invités à soumettre à l'avance leurs commentaires et propositions de modification des documents, par courriel à [plenary@wmo.int](mailto:plenary@wmo.int), de préférence une semaine avant la session.

Veillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Celeste Saulo  
Secrétaire générale